



Réseau des jeunes leaders :  
UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ



**LES  
PROS  
DE LA  
TOHU**

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

Voyagez à travers le Canada à bord de Via Rail

Du 1<sup>er</sup> juin 2018 au 22 novembre 2018 23h59  
(la « Durée du Concours »)

Organisé par

VIA RAIL  
et  
La TOHU

### 1. MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour participer au concours, vous devez **acheter un coupon de tirage** d'une valeur de 20\$. Vous devez remplir le formulaire officiel de participation disponible [ICI](#) pendant la Durée du Concours.

Le nombre d'achat de coupon par personne est illimité.

Le nombre total de coupon à vendre est de 500. Une fois ce seuil atteint, la vente sera fermée.

Aucune participation ne sera acceptée après l'échéance pour quelque raison que ce soit. Les participations reçues après une échéance fixée seront rejetées.

### 2. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les participants doivent résider au Canada et avoir atteint l'âge de majorité dans leur province ou territoire de résidence en date du début du Concours et avoir 40 ans et moins.

Les employés de la TOHU et de VIA RAIL ne sont pas admissibles au Concours.

### **3. MODE D'ATTRIBUTION DES PRIX**

Un tirage au sort sera effectué le 23 novembre 2018 à 12h à la TOHU et sur Facebook en direct. La personne tirée au sort sera déclarée gagnante du prix, sous réserve de remplir toutes les conditions décrites au présent règlement.

Le gagnant sera contacté par téléphone ou courriel, au numéro ou à l'adresse indiqués sur le formulaire de participation et pourra réclamer son prix jusqu'au 23 décembre 2018 à 12h.

Dans l'éventualité où il serait impossible de joindre un gagnant dans le mois suivant la première tentative de contact, ou si la personne ne réclame pas son prix avant le 23 décembre à 12h ou refuse le prix ou est déclarée inadmissible, le prix sera automatiquement annulé et la TOHU établira un nouveau tirage.

### **4. DESCRIPTION DU PRIX**

Vous-même et votre invité voyagerez à bord du train Le Canadien entre Montréal et Vancouver. Votre séjour débutera à Montréal direction Toronto en Classe Affaires, ce qui comprend repas et boissons alcoolisées en plus de l'embarquement prioritaire et l'accès au salon Affaires. De Toronto, vous prendrez le train de renommée mondiale en Classe Voiture-Lits Plus afin que vous puissiez profiter confortablement des 4 nuits à bord. La Classe Voiture-Lits Plus comprend l'embarquement prioritaire, l'accès privilégié au salon à la gare de Vancouver et de Toronto avant l'embarquement, les repas et boissons non alcoolisées à bord. Les mêmes composantes du trajet sont applicables au retour de Vancouver vers Toronto, puis vers Montréal.

La valeur totale du prix est de 13000\$.

### **5. CONDITIONS GÉNÉRALES**

- 5.1. Les voyageurs doivent voyager ensemble et avoir le même itinéraire.
- 5.2. Les voyageurs peuvent choisir n'importe quels points d'origine et de destination entre les deux villes mentionnées plus haut. Cependant, aucun remboursement ne sera consenti pour la portion non utilisée du trajet. Par exemple; pour un prix de Montréal à Toronto, un voyage entre Montréal et Kingston sera considéré comme complet.
- 5.3. Une fois le billet émis, les dates de départ peuvent être modifiées (selon les places disponibles à bord), mais non les points d'origine et de destination.
- 5.4. Tous les frais de repas, de boissons et d'hébergement sont à la charge des voyageurs, sauf à bord du train selon ce qui est compris dans la classe de service.
- 5.5. Les frais de transport pour se rendre aux gares de départ et en revenir sont à la charge des voyageurs.
- 5.6. Le coupon n'est pas transférable ni échangeable contre de l'argent.
- 5.7. Le voyage devra être complété dans les 12 mois à compter de la date d'émission de ce coupon.
- 5.8. Via Rail possède une politique relative au bagage dont vous devez prendre connaissance [ici](#) afin de respecter les règles à bord du train.